

Paru dans **Entreprendre**

> SPÉCIAL AVOCATS

Bien accompagner pour mieux se lancer

Accompagner les entreprises au niveau juridique dans la création et le développement de leurs projets, c'est le quotidien d'Anna Picot, avocat en droit des affaires. Elle nous en dit plus.

Anna Picot



Le droit des sociétés n'a plus de secret pour vous ?

J'interviens en conseil sur des opérations de créations, cessions, et acquisitions d'entreprises, des levées de fonds et des restructurations et en pré-contentieux et contentieux des affaires (notamment en cas de conflits d'associés).

J'accompagne principalement des fondateurs et dirigeants et cherche toujours la meilleure solution pour mes clients, notamment en travaillant avec divers partenaires (confrères dans des matières complémentaires, experts-comptables, consultants business plan/recherche d'investisseurs, etc.).

Vous allez aussi plus loin que de simples conseils ?

La connaissance de mes clients et les relations de confiance instaurées avec eux me permettent de les conseiller sur des sujets stratégiques, tels que l'opportunité d'une acquisition, la mise en place de mécanismes d'intéressement des dirigeants et salariés au capital (attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, attribution gratuite d'actions, etc.).

Aussi, j'accompagne des entrepreneurs porteurs de projets à impact social, sociétal et/ou environnemental, impliquant une valorisation de ces enjeux par le droit pour favoriser leur réussite.



A V O C A T